



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Communiqué de presse

Montauban, le 3 avril 2020

### **PAC 2020 : Report de la fin des déclarations des aides SURFACES au 15 juin 2020**

Dans le contexte actuel d'épidémie de Coronavirus, la France a souhaité, avec l'accord de la commission européenne, reporter la date limite de dépôt des demandes au 15 juin.

Les déclarations pourront donc être déposées sans pénalités jusqu'au 15 juin.

Toutefois, la date du 15 mai reste celle à laquelle seront appréciés les engagements du demandeur, notamment la date à laquelle les parcelles sont à disposition de l'exploitant (date d'effet des transferts de Droits à Paiement de Base, date de validité du numéro pacage...).

Compte tenu de la situation d'urgence sanitaire, des modalités adaptées seront mises en place au sujet des documents justificatifs nécessaires, en cas d'impossibilité de les obtenir pour l'exploitant (actes notariés, signature des clauses...).

**Afin d'assurer le meilleur déroulement possible de la campagne, les exploitants qui le peuvent sont invités à ne pas différer leur déclaration.**

Les demandes d'aides doivent être effectuées exclusivement par internet sur le site TéléPAC du 1<sup>er</sup> avril au 15 juin 2020: [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)

La DDT se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

**par mail** : [ddt-aides-pac@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:ddt-aides-pac@tarn-et-garonne.gouv.fr)

**ou par téléphone** : plages horaires 8h30-12h et 14h-17h30.

#### **Aides surfaces et bio :**

Sonia PARRIEL : 05 63 22 24 94

Nadine LEGAL : 05 63 22 24 74

Raphaële CASTEL : 05 63 22 24 88

Patrick CADEAU : 05 63 22 24 96

#### **Aides animales et ICHN :**

Patrick CADEAU : 05 63 22 24 96

Françoise MAYBON : 05 63 22 24 80

#### **Transferts de droits à paiement de base :**

Raphaële CASTEL : 05 63 22 24 88

#### **Création ou mise à jour de numéro pacage – Agrément GAEC :**

Françoise MAYBON : 05 63 22 24 80

#### **Responsable du bureau PAC**

Marie-Paule LAGARDE : 05 63 22 24 91



#### **Contact presse :**

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 05 63 22 82 17 | 05 63 22 82 18 [pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr)